

**AMAP La Biquette Solidaire**  
Association La Courgette Solidaire  
28 rue Romain Rolland  
93260 Les Lilas

Référents bénévoles :  
Annie - 06 14 71 16 60  
[annie.bourdon-mougeot@wanadoo.fr](mailto:annie.bourdon-mougeot@wanadoo.fr)

Patrick Auzeau - 06 09 74 54 83  
[patrick.auzeau@gmail.com](mailto:patrick.auzeau@gmail.com)

Christine Delaunay - 06 72 13 15 82  
[delahunay.chris@orange.fr](mailto:delahunay.chris@orange.fr)

**MissaCapri CHÈVRERIE**

**Laurence Nory**

**La Marquette - 89150 Jouy**

**06 22 63 10 37**

**CONTRAT D'ENGAGEMENT**  
**LA BIQUETTE SOLIDAIRE SAISON 16**  
**avril à septembre 2024**

<b>Nom et Prénom de l'adhérent/e</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Nombre de paniers</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>Email</b>	

**Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et les engagements** suivants, dont certains définis dans la **Charte des AMAP**.

**Engagements de l'adhérent/e**

- Pré financer la production.
- Assurer si nécessaire 1 permanence distribution sur la durée de la saison.
- Gérer ses retards et absences aux distributions (aucun remboursement ne sera effectué).

**Engagements des paysans partenaires**

- Livrer régulièrement des produits issus de l'agriculture biologique, de qualité, frais, de saison et de sa ferme.
- Donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée de l'élevage, et accueillir les adhérents sur sa ferme.
- Être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.

**Engagements communs**

Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité (aléas climatiques, ravageurs, et maladies) et en général, à participer dans la mesure de leurs possibilités à la vie de l'association, en particulier en se tenant au courant des informations diffusées via le site Internet.

**Le panier :**

Il comprend **2 fromages de chèvre** pour un montant de **13 euros**.

**Calendrier Saison 16 :**

5 livraisons sont prévues, elles auront lieu le jeudi (18h30 à 20h00), à partir du **jeudi 25 avril**. Les dates suivantes vous seront confirmées par mail et elles seront notées sur le calendrier du site de la Courgette solidaire et sur un tableau au local.

**Dates prévisionnelles de livraison :**

Le jeudi 25 avril  
Le jeudi 23 mai  
Le jeudi 20 juin  
Le jeudi 29 août  
Le jeudi 19 septembre

**En cas de situation exceptionnelle** (catastrophe climatique, etc ...), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérents et l'éleveuse Laurence Nory.

**MODALITÉS D'INSCRIPTION :**

Vous devez être à jour de votre adhésion à la Courgette Solidaire. Indiquez la date de votre adhésion :

Si vous n'êtes pas à jour ou pas encore adhérent/e, vous devez adhérer via le site de La Courgette Solidaire sur **Hello Asso**

Pour 1 panier : 2 chèques à l'ordre de Laurence Nory, l'un de 40 €, l'autre de 25 euros.  
Pour 2 paniers : 2 chèques à l'ordre de Laurence Nory, l'un de 80 €, l'autre de 50 euros.  
Pour 3 paniers : 2 chèques à l'ordre de Laurence Nory, l'un de 120 €, l'autre de 75 euros.

**Votre dossier complet doit contenir :**

**Ce contrat d'engagement (en 2 exemplaires) le bulletin d'adhésion, remplis très lisiblement, datés et signés, ainsi que les chèques correspondants au nombre de panier choisi.**

Il est à déposer au plus tard le **20 avril** (pensez-y avant de partir en vacances !) au local de l'AMAP 28 rue Romain Rolland – 93260 Les Lilas.

Ces 2 contrats signés seront conservés par la productrice d'une part et par les référents de La Biquette Solidaire d'autre part.

Je m'engage à me conformer à la charte des AMAP et à assurer au moins une distribution au cours de la saison.

**Fait à Les Lilas****le****Signature de l'adhérent(e)****Signature de l'éleveuse****Signature du collectif**